

JOURNAL OFFICIEL

DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Associations et fondations d'entreprise



**PREMIER
MINISTRE**

Direction de l'information
légale et administrative

Liberté
Égalité
Fraternité

DIRECTION DE L'INFORMATION LÉGALE ET ADMINISTRATIVE

26, rue Desaix, 75727 PARIS CEDEX 15

www.dila.premier-ministre.gouv.fr

www.journal-officiel.gouv.fr

Annonce n° 2134

40 - Landes

ASSOCIATIONS SYNDICALES DE PROPRIÉTAIRES

Créations

Déclaration à la préfecture des Landes

ASSOCIATION SYNDICALE DE LA RÉSIDENCE DE LA PRADE

Objet : acquisition, gestion, entretien et amélioration de la voirie, du local d'accueil, des espaces verts, des parkings et des installations d'eau, d'éclairage et de distribution d'énergie électrique et toutes installations d'intérêt commun et tous terrains propriété de l'association ; création de tous biens, éléments d'équipement et services communs nouveaux ; contrôle du respect du règlement de l'ensemble immobilier, avec l'exercice des pouvoirs et actions inhérents à ce contrôle ; conclusion de tous accords ou conventions en rapport avec les missions ci-dessus et, d'une manière générale, toutes opérations financières, mobilières et immobilières s'y rapportant, en ce compris la conclusion d'emprunts ; l'association est également chargée de procéder à la répartition et au recouvrement des dépenses de gestion et d'entretien des installations, éléments d'équipement et services communs visés ci-dessus ; elle peut devenir propriétaire des ces installations, éléments d'équipement ou services communs dans les conditions énoncées à l'article relatif aux majorités requises pour l'adoption des décisions ; l'association aura la propriété des ouvrages qui seront réalisés dans le but ci-dessus ; entretien, conservation de certains éléments de celui-ci tels que clôtures, haies, voirie, parkings communs, local d'accueil, barrière automatique, etc... ; charge des prestations d'entretien et gestion pour le compte et aux frais exclusifs d'un ou plusieurs propriétaires ou copropriétaires associés ; la prise en charge des équipements sera effectuée par l'association syndicale, dès acquisition du foncié

Siège social : route des Lacs, Résidence de la Prade, 40660 Messanges

Date de délivrance du récépissé : 25 mai 2021